# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 2 juillet 2015 1.1

#### ADMINISTRATION GENERALE

**INSTALLATION DANS SES FONCTIONS**

**DE CONSEILLER MUNICIPAL,**

**DE ANDRE CHAUVET,**

**EN REMPLACEMENT DE NATHALIE MONGE RODRIGUEZ,**

**DEMISSIONNAIRE**

Monsieur le maire explique qu'à la suite à la démission de Nathalie MONGE RODRIGUEZ, conseillère municipale, (courrier du 8 juin 2015 reçu en mairie le 9 juin), celle-ci doit être remplacée conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "l*e candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit*."

André CHAUVET, domicilié à Riorges, 461 chemin de la Pépinière, suivant sur la liste, remplacera donc Nathalie MONGE RODRIGUEZ. Tous deux étaient candidats sur la liste "Riorges Ensemble, naturellement".

**Monsieur le Maire proclame André CHAUVET officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.**

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.